



# Office national du film

## Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant  
le 31 mars 2000

Canada

## **Présentation améliorée des rapports au Parlement**

### **Document pilote**

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N<sup>o</sup> de catalogue BT31-4/51-2000

ISBN 0-660-61391-3



## Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* déposé au printemps et le *Rapport ministériel sur le rendement* déposé à l'automne.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, la série de rapports sur le rendement d'automne comprend 83 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport annuel du Président intitulé *Une gestion axée sur les résultats – 2000*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 2000, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le *Rapport sur les plans et priorités* pour 1999-00 déposé au Parlement au printemps de 1999.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner les systèmes de gestion ainsi que le cadre de gestion sur le rendement. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports  
Secrétariat du Conseil du Trésor  
L'Esplanade Laurier  
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5  
Téléphone : (613) 957-7167  
Télécopieur : (613) 957-7044

# **Office national du film**

## **Rapport de rendement**

**Pour la période  
se terminant le  
31 mars 2000**

---

Sheila Copps  
Ministre du Patrimoine canadien

## Table des matières

<b>PARTIE I : MESSAGE</b>	
A. Message de la Ministre du Patrimoine canadien	1
B. Message de la Commissaire du gouvernement à la cinématographie	3
<b>PARTIE II : RENDEMENT DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM</b>	<b>4</b>
A. Contexte socio-économique	4
B. Principaux engagements en matière de résultats	7
C. Réalisations en matière de rendement	8
<b>PARTIE III : GROUPEMENT DE RAPPORTS</b>	<b>22</b>
<b>PARTIE IV : RENDEMENT FINANCIER</b>	<b>24</b>
A. Aperçu du rendement financier	24
B. Tableaux financiers récapitulatifs	25
<b>PARTIE V : APERÇU DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM</b>	<b>30</b>
A. Mandat et mission	30
B. Cadre de fonctionnement	31
C. Organigramme	32
<b>PARTIE VI : AUTRES RENSEIGNEMENTS</b>	<b>34</b>
A.. Personnes ressources pour obtenir d'autres renseignements	34
B. Lois appliquées et règlements	34

Ministre  
du Patrimoine canadien



Minister  
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5



Ce Rapport de rendement découle des engagements pris par l'Office national du film du Canada dans son *Rapport sur les plans et les priorités* de 1999-2000. Les résultats témoignent aussi de la contribution de l'Office national du film du Canada aux priorités communes du Portefeuille du Patrimoine canadien.

De nouveau cette année, les nombreux prix et distinctions attribués à l'ONF, dont une Palme d'Or à Cannes et deux nominations aux Oscars, ont témoigné de l'excellence de son cinéma.

L'ONF a lancé avec succès le projet pilote CinéRoute : premier service Canadien de cinéma sur demande par Internet accessible aux Universités canadiennes.

La mise en place de programmes dédiés aux cinéastes de la diversité culturelle a permis la réalisation de nombreux films permettant de sensibiliser les auditoires à de nouvelles réalités canadiennes.

Au Portefeuille du Patrimoine canadien, nous poursuivons un objectif national commun. Nous aidons à mettre de l'avant la culture canadienne dans une ère de mondialisation. Nous offrons aux Canadiens et aux Canadiennes des possibilités de connaître et de comprendre davantage leur pays et leurs compatriotes. Nous protégeons aussi le patrimoine naturel et culturel du Canada au profit des générations actuelles et futures.

Il en tient à nous tous, individuellement et collectivement, d'entretenir la diversité si caractéristique de l'identité canadienne.

La contribution du Portefeuille du Patrimoine canadien reflète la diversité de nos valeurs canadiennes et de notre patrimoine.

Sheila Copps

Canada

### **Le Portefeuille du Patrimoine canadien**

Ministère du Patrimoine canadien  
Agence Parcs Canada  
Archives nationales du Canada  
Bibliothèque nationale du Canada  
Centre national des Arts  
Commission de la capitale nationale  
Commission des champs de bataille nationaux  
Condition féminine Canada  
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Conseil des Arts du Canada  
Fondation canadienne des relations raciales  
Musée canadien de la nature  
Musée canadien des civilisations  
Musée des beaux-arts du Canada  
Musée des sciences et de la technologie du Canada  
Office national du film  
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada)  
Société Radio-Canada

## **B. Message de la Commissaire du gouvernement à la cinématographie**

L'Office national du film a été créé en 1939 dans le but de mettre le pouvoir des images en mouvement au service de la population canadienne. Ce service a pris de nombreuses formes au fil des ans : actualités avant l'avènement de la télévision; films réalisés sous commandite ministérielle; installations cinématographiques innovatrices lors d'expositions internationales; percées technologiques dans le domaine de l'équipement, des méthodes et des supports cinématographiques; par-dessus tout, l'Office a donné aux Canadiens et Canadiennes de tous âges et origines, mais plus particulièrement aux écoliers, un sens d'appartenance, un sens de la place qu'ils occupent au pays et de l'importance de leur pays dans le monde.

Comme l'ONF produit une centaine d'œuvres hors pair chaque année et que les facteurs d'évaluation les plus importants sont souvent subjectifs – la qualité et la pertinence, par exemple –, la mise au point d'outils de mesure donnant un aperçu du travail accompli en un an constitue tout un défi. Ces trois dernières années, nous avons tenté de trouver un moyen de faire du présent rapport un outil à la fois plus précis et plus significatif qui permettrait les comparaisons au fil du temps. Les pages suivantes révéleront le fruit de ce travail.

L'information sur la manière dont les utilisateurs de nos services traitent avec nous en ligne constitue l'un des éléments qui acquièrent plus d'importance cette année et qui en auront sans cesse davantage au cours des années à venir.

Le gouvernement du Canada ayant accordé la priorité au branchement des Canadiens et Canadiennes pour faciliter l'accès à ses services en ligne, l'ONF fait constamment des progrès depuis plusieurs années afin d'offrir un site Web à services complets et pleinement opérationnels. Les clients peuvent accéder à notre catalogue en ligne depuis 1995. En 1997, notre première création conçue directement pour le Web a fait ses débuts sur notre site. L'année dernière, nous avons lancé le projet-pilote CinéRoute, en collaboration avec CANARIE, par lequel nous offrons un service de cinéma sur demande par liaison Internet. Nous avons également amorcé le commerce électronique.

Nous disposons maintenant de plusieurs années de statistiques sur les visites à notre site Web. Nous en sommes à mettre au point des rapports statistiques sur le commerce électronique, qui comprendront les ventes de films, de plans d'archives et d'autres services. Nous examinons également de près les types d'utilisations du service CinéRoute de manière à mieux comprendre comment offrir ce service contre rémunération dans le futur. Avec Internet, la capacité non seulement d'offrir nos services à la population canadienne selon des méthodes nouvelles et pratiques, mais également de savoir directement le degré de satisfaction de la clientèle, pourrait éventuellement nous permettre d'évaluer notre travail en fonction d'éléments littéralement inexistantes auparavant. Nous nous réjouissons d'avance de savoir que ce jour est imminent.

Sandra Macdonald  
Commissaire du gouvernement à la cinématographie  
et présidente de l'Office national du film du Canada

## **Partie II**

## Partie II : Rendement de l'Office national du film

### A. Contexte socio-économique

#### Objectif

Produire des œuvres audiovisuelles qui reflètent les réalités et les perspectives canadiennes tout en innovant dans divers aspects de la cinématographie, et distribuer et rendre accessible ces œuvres audiovisuelles.

#### Priorités stratégiques

Assurer une programmation de films documentaires et d'animation reconnus pour leur qualité, leur pertinence et leur caractère innovateur

- Accorder la primauté à la production cinématographique dans l'allocation des ressources
- Favoriser l'ouverture aux créateurs et créatrices de ce pays
- Accroître la productivité du processus de production et de postproduction dans le respect des impératifs de la créativité
- Maintenir une structure décentralisée
- Refléter la diversité à l'écran et en coulisses

Promouvoir et rendre accessible la production cinématographique de l'ONF

- Tirer profit de l'expansion des canaux de télévision
- Établir des partenariats avec les organismes publics et privés
- Faciliter l'accessibilité à l'ensemble de la collection de films de l'ONF

Favoriser l'essor de la cinématographie

- Explorer les nouveaux médias de production
- Expérimenter les nouveaux outils de production et de distribution numériques et interactifs

Maintenir l'infrastructure opérationnelle et administrative à son strict minimum

- Imputer aux programmes les coûts réels des services techniques internes et s'assurer de leur rentabilité
- Miser sur l'informatisation du travail et sur les nouveaux systèmes d'information
- Remanier les processus administratifs
- Assurer un contrôle serré des coûts administratifs

Par ailleurs nous amorçons un nouveau cycle de planification pluriannuelle dont la pierre angulaire est la stratégie Internet qui sera mise en œuvre par l'ONF et qui la fera transiter vers une entreprise entièrement électronique et interactive.

## **Partenaires principaux**

Pour exécuter son programme de production et de distribution de films, l'ONF s'associe parfois aux maisons de production et de distribution du secteur privé de même qu'avec des télédiffuseurs publics et privés soit pour la coproduction de films soit pour la distribution et la diffusion de ses produits.

Il s'associe à l'occasion avec l'un ou l'autre des ministères du gouvernement fédéral pour la production et/ou la distribution de films. Il maintient des relations étroites avec Téléfilm Canada afin d'harmoniser les politiques de l'un et de l'autre pour le plus grand bénéfice de leurs partenaires de l'industrie.

Grâce à un partenariat entre l'ONF, CANARIE, promoteur du réseau optique pancanadien à très large bande CA\*net 3, et le Réseau interordinateurs scientifique québécois (RISQ) Inc., le milieu universitaire canadien et quelques centres de recherche peuvent désormais visionner en ligne, en direct et en temps réel, une sélection de plus de 800 films extraits de la collection de l'ONF.

Enfin, il a conclu un partenariat avec tout un réseau de bibliothèques publiques à travers le Canada pour le prêt et la location de ses films.

## **Facteurs socio-économiques**

### ***L'industrie***

Les documentaires et les films d'animation marchent très bien auprès des téléspectateurs, dont l'intérêt est suscité surtout par la prolifération des services spécialisés. Cette année, un autre groupe de chaînes spécialisées sera autorisé à diffuser sur le marché canadien. On s'attend qu'une licence soit attribuée à une chaîne documentaire, peut-être celle dans laquelle l'ONF est partenaire à hauteur de 15 p. cent avec la CBC et Corus Entertainment. Si notre demande de licence est acceptée, nous aurons de nouvelles responsabilités à assumer. L'introduction de nouveaux services a pour effet de morceler un marché déjà très fragmenté, créant de nouveaux débouchés pour l'ONF mais sans doute peu de recettes. La lecture vidéo en transit (*video streaming*) par internet devrait vraisemblablement et jusqu'à un certain point être partie prenante de toute diffusion, ce qui nécessitera de modifier certaines de nos ententes signées avec des détenteurs de droits ainsi que nos politiques internes sur les droits Internet découlant de ventes à la télévision.

Les nouveaux services viendront aussi parcelliser encore davantage le système de financement canadien, entraînant des frustrations de plus en plus profondes qui pourraient bien venir accroître les pressions sur l'ONF pour qu'il accepte des partenariats pour des projets n'ayant pas réussi à obtenir le financement nécessaire auprès de Téléfilm ou du FCT.

### *L'ONF en ligne*

Le développement du World Wide Web offre à l'ONF l'occasion d'interagir directement avec les utilisateurs de ses produits, non seulement au Canada, mais aussi dans le monde, d'une manière qui n'avait jamais été possible auparavant. La réputation internationale que s'est bâtie l'ONF au fil de ses 60 ans grâce à ses documentaires engagés et à ses films d'animation personnels constitue une image de marque possible et valable pour lui sur le Web. De plus, CinéRoute nous fournit un mode de lecture en transit (streaming) ou, pour notre clientèle, l'option de télécharger l'œuvre, dès que sera mise au point la technologie qui nous permettra de le faire à un niveau de qualité acceptable. De plus, le Web est en lui-même à la fois un environnement de production et à la fois un environnement de création. L'animation sur le Web est déjà une réalité et des expériences de documentaires Web ou d'autres modes de production hybrides ne sont plus qu'une question de temps.

À l'interne, l'ONF travaille déjà beaucoup en réseau, et nos méthodes de travail ont évolué rapidement pour tirer avantage des économies de temps et du cheminement amélioré de l'information que rend possible le réseautage informatique. Il est temps maintenant d'étendre ces avantages à la communauté des cinéastes et des fournisseurs avec lesquels nous faisons quotidiennement affaire, d'agrandir le cercle pour créer une organisation en ligne dans laquelle chaque activité est exploitable sur le Web.

La mise en œuvre de cette stratégie Internet amènera des changements profonds dans l'exécution de nos activités mais aussi au plan de la gestion de nos ressources humaines, financières et technologiques.

## **B. Principaux engagements en matière de résultats**

### ***AU SERVICE DES CANADIENS ET DES CANADIENNES***

#### ***PRODUCTION D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES***

- Réaliser un ensemble de films qui reflètent des perspectives et des réalités canadiennes diversifiées.
- S'assurer d'une programmation de films qui soient pertinents et de grande qualité.

#### ***MISE EN MARCHÉ ET DISTRIBUTION DE LA COLLECTION DES FILMS DE L'ONF***

- Développer et diversifier les marchés canadiens et internationaux
- Permettre au public d'accéder facilement à l'ensemble de notre collection de films et à l'information sur celle-ci

#### ***UN MILIEU PROPICE À L'INNOVATION ET À L'ESSOR DE LA CINÉMATOGRAPHIE CANADIENNE***

- Réaliser des projets innovateurs dans le domaine de la production et de la distribution des films
- Assurer le développement de nouveaux talents et de nouvelles compétences en cinéma

### ***RENDEMENT INTERNE***

- Accorder la priorité à la production dans l'allocation des ressources
- Poursuivre la modernisation des systèmes de production, de distribution et d'information
- S'assurer de respecter tous ses engagements en regard de la Loi sur l'équité en matière d'emploi
- Améliorer le service au public

## C. Réalisations en matière de rendement

### *Renseignements financiers*

<b>Office national du film</b>	<b>\$</b>
Dépenses nettes prévues	59 545 000
Autorisations totales nettes	62 361 490
<b>Dépenses nettes réelles en 1999-2000</b>	<b>59 768 518</b>

*Note : Les données financières sommaires comprennent trois chiffres, lesquels visent à illustrer ce qui suit :*

- *ce qu'était le plan au début de l'exercice (dépenses prévues)*
- *les dépenses supplémentaires que le Parlement a jugé bon d'accorder aux ministères en fonction des priorités changeantes et des activités imprévues (Autorisations totales)*
- *ce qui a été vraiment dépensé (Dépenses réelles 1999-2000).*

## **LA PRODUCTION D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES**

### **1. La réalisation d'un ensemble de films qui reflètent des perspectives et des réalités canadiennes diversifiées**

Il s'agit d'un objectif à long terme qui oblige l'ONF à toujours se renouveler afin d'être en mesure d'interpréter des réalités qui évoluent et de permettre l'expression de voix nouvelles et de nouveaux phénomènes de société. Une recherche évaluative<sup>1</sup> de la production récente du Programme anglais de l'ONF démontre que les efforts déployés par l'ONF pour diversifier sa production ont porté fruit. L'auteur de l'étude conclut ainsi :

*Le choix de traitement qui prédomine est l'exploration d'un événement du point de vue des personnes qui l'ont vécu. Par le témoignage personnel, les réalités subjectives des diverses cultures du Canada, surtout celles des Autochtones et les cultures non dominantes, trouvent un moyen de s'exprimer. Ainsi sont abordées des questions nouvelles, non traitées ailleurs, ni par les médias à grande diffusion, ni par les médias commerciaux. De cette façon, les productions de l'ONF projettent une autre image de la société canadienne. Exemple des sujets traités :*

<sup>1</sup> *Summary report : A response to the question : From reading dust jackets of the NFB productions from 1996 to 1999, what do you deduce this organization is trying to accomplish? – Sandra Campbell and al – January 10, 2000.*

- *Citoyenneté : politiques d'immigration et droits politiques, débouchés et responsabilités;*
- *Famille/communauté culturelle et sentiment d'appartenance;*
- *Santé physique et émotionnelle avec accent sur la guérison;*
- *Crime, sécurité et guérison de la victimisation et de l'injustice;*
- *Expression créatrice par les arts visuels, la danse et la musique, le conte, la poésie;*
- *Activités récréatives et sports;*
- *Spiritualité/Sexualité;*
- *La nature et les rapport que l'homme entretient avec elle.*

*Le traitement subjectif déborde le cadre des croyances et des coutumes pour se pencher sur des questions litigieuses, des événements politiques ou sociaux d'actualité. Exemples : Just Watch Me, Neverendum referendum, No Turning Back et Rape: A Crime of War.*

Ce dernier constat s'adresse aussi aux films du Programme français : Par exemple, la détresse de la jeunesse de la rue laissée-pour-compte *L'Armée de l'ombre*; l'exploitation des enfants dans le monde *Des marelles et des petites filles*; la paternité à l'époque des familles éclatées *Père pour la vie*; déshumanisation, barbarie et guerre dans les conflits et les comportements sociaux *Le temps des barbares*; le suicide chez les jeunes *L'idée noire*; le maintien des services essentiels dans une salle d'urgence d'un hôpital *Urgence! Deuxième souffle* et les organismes génétiquement modifiés *Main basse sur les gènes*.

## 2. Un programme de films pertinents et de grande qualité

L'ONF a complété la production de 120 nouveaux produits au cours de la dernière année. Cet ensemble se répartit ainsi :

---

### *Nombre de produits*

*76 documentaires  
16 films d'animation  
25 vidéos éducatifs  
1 court métrage dramatique  
1 cédérom  
1 film promotionnel (60<sup>e</sup>) conjoint*

---

À ces nouvelles productions s'ajoutent de nouvelles compilations et de nouveaux ensembles de films puisés au sein de sa collection.

**L'importance des auditoires** – La pertinence et la qualité des films se mesurent entre autres choses par la taille de l'auditoire rejoint. L'indicateur retenu pour juger du rendement à cet égard est l'auditoire cumulatif à la télévision canadienne.

*Auditoire cumulatif à la télévision canadienne*

<i>(en milliers de personnes)</i>	<b>1997-1998</b>	<b>1998-1999</b>	<b>1999-2000</b>
Auditoire français	37 000	74 000	55 000
Auditoire anglais	83 000	119 000	82 000
<b>Total</b>	<b>120 000</b>	<b>193 000</b>	<b>137 000</b>

On constate une diminution de l'auditoire cumulatif par rapport à l'an dernier. Ceci est dû non pas au nombre d'auditeurs par télédiffusion mais plutôt au nombre de télédiffusions qui ont été moins nombreuses. En effet, en 1998-1999, nous avons vendu plusieurs films de notre collection à de nouvelles chaînes spécialisés alors qu'en 1999-2000, nous avons commencé à ressentir les effets d'une certaine saturation de ce marché puisque les nouvelles chaînes ne font que fragmenter les auditoires.

**La performance dans les festivals canadiens et étrangers** – La reconnaissance de l'excellence des productions de l'ONF par les pairs de l'industrie représente une mesure objective du caractère innovateur ainsi que de la qualité et la pertinence de son cinéma. Le tableau suivant fait état des prix remportés par les productions de l'ONF dans les différents festivals au cours de l'année par rapport aux années antérieures.

*Prix remportés par les productions*

	<b>1997-1998</b>	<b>1998-1999</b>	<b>1999-2000</b>
Canada	28	36	38
International	116	65	93
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>101</b>	<b>131</b>

On constate qu'année après année, l'ONF continue de se mériter des prix, des mentions et des hommages tant au Canada que sur la scène internationale. Ceci témoigne de la qualité, de la pertinence et du caractère innovateur de son cinéma.

L'année a débuté avec une prestigieuse Palme d'or du Festival de films de Cannes et s'est terminée avec deux films en nomination aux Oscars à Los Angeles. Il se distingue autant par un cinéma d'animation que par son cinéma documentaire. Les prix qu'il a remportés ont été attribués à toute une diversité de films qui participaient à un ensemble fort varié de festivals. En voici quelques exemples :

- *When the Day Breaks* a reçu plusieurs prix dont la Palme d'or à Cannes, une nomination aux Oscars, le Grand Prix et le Prix de la critique au Festival international d'animation d'Annecy (France) et le Génie (Toronto) pour le meilleur court métrage d'animation;

- *Cinéma Vérité* s'est mérité le Prix Téléfilm Canada (ex-aequo) – meilleur long métrage au Festival International Nouveau Cinéma Nouveaux Médias (Montréal);
- *My Grandmother Ironed the King's Shirts*, une coproduction avec le studio Magica de Norvège a reçu une nomination aux Oscars, le prix pour le film ou vidéo court métrage le plus innovatif au Festival Reel to Real de Vancouver ainsi que des prix et des mentions dans les Festivals de Grimstad (Norvège), Reykjavik (Islande) et Wurzburg (Allemagne).
- *L'Erreur boréale*, une coproduction avec l'ACPAV, s'est méritée le Prix Jutra du meilleur documentaire, le Grand Prix du Festival de Grenoble (France), le Prix du développement durable en milieu rural à Lille (France) et le Prix du reportage/Magazine – environnement de Grenoble (France).

Plusieurs autres titres se sont mérités des prix dans les catégories spécialisées telles que : Sciences et technologies (États-Unis, Canada), Médias éducatifs (États-Unis), Films pour enfants (Canada, États-Unis, Pologne, France) Films sur l'art (Canada), Questions sociales (États-Unis, Canada), CD-Rom (États-Unis), Religion (États-Unis), Peuples Autochtones (Guatemala), Santé Mentale (États-Unis), Humanitaires (États-Unis), Multi culturel/relations raciales (Canada, États-Unis), Environnement (France, États-Unis).

Le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'ONF a été souligné partout dans le monde par bon nombre des festivals internationaux prestigieux et par de grandes institutions. À Hollywood, *l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences* a tenu une soirée de gala en l'honneur et en présence de plusieurs cinéastes d'animation de l'ONF et la projection de leurs œuvres. Le *Museum of Modern Art (MoMA)* de New York a également rendu hommage à l'ONF en présentant une série de 8 programmes documentaires et de films d'animation, tandis que d'importantes rétrospectives des productions de l'ONF ont eu lieu en Europe dont aux prestigieux festivals de Bratislava, et de Karlovy Vary, ainsi qu'à Paris (Le Printemps du Québec). En Asie, le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'ONF a été célébré par le *Golden Horse Film Festival* à Taiwan ainsi que par le *Hong Kong Arts Centre* avec des rétrospectives comprenant plus de cinquante productions de l'ONF.

## LA DISTRIBUTION DES OEUVRES AUDIOVISUELLES

Une des grandes responsabilités de l'ONF est de s'assurer qu'il utilise tous les circuits d'exploitation afin de rejoindre le public canadien et étranger et de faciliter l'accès à sa collection de films, qui constitue l'un des plus importants patrimoines audiovisuels canadiens. Les indicateurs suivants permettent de rendre compte de son rendement à l'égard de cette responsabilité.

### 1. Développement et diversification des marchés

Les revenus générés et le nombre de transactions témoignent à la fois des efforts déployés, du succès obtenu et de l'attrait des films de la collection auprès des marchés.

#### *Les marchés canadiens*

Les revenus provenant des marchés canadiens se sont accrus de 20%, en raison d'une croissance significative des ventes à la télévision et de la vente de plans d'archives. Le tableau suivant regroupe les différents marchés au Canada.

#### *Revenus selon les marchés*

	1997-1998	1998-1999	1999-2000
	\$	\$	\$
Redevances			
Télévision	1 416 174	1 139 978	1 653 167
Salles de cinéma	254 595	148 306	140 754
Vente de copies et de vidéocassettes	1 568 042	1 772 086	1 703 264
Locations	20 894	18 778	18 855
Vente de plans d'archives	404 962	433 101	681 989
<b>Total</b>	<b>2 745 232</b>	<b>3 512 249</b>	<b>4 198 029</b>

L'augmentation des redevances à la télévision s'explique notamment par l'acquisition de nombreux films de langue anglaise et de langue française par le nouveau réseau de télévision autochtone APTN. Quant à l'augmentation des ventes de plans d'archives, elle est due notamment à la consolidation de l'effectif de vente et à l'accessibilité via Internet et Intranet à la base de données NFB IMAGES ONF qui contient plus de 23 000 plans d'archives.

Par ailleurs, l'ONF a établi des partenariats avec différentes bibliothèques publiques dans les diverses régions du pays par lesquels des conditions avantageuses leur sont consenties pour acquérir nos films en retour d'un service de prêt ou de location de ces films à leur clientèle.

***Nombre de prêts de films dans les bibliothèques partenaires***

<b>1997-1998</b>	<b>1998-1999</b>	<b>1999-2000</b>
214 399	214 452	198 102

Ce marché présente une certaine stabilité car la légère baisse du nombre de prêts cette année n'est que circonstancielle et due essentiellement à une grève des enseignants au Québec et à une hausse du prix de location à la bibliothèque de Winnipeg.

***Les marchés étrangers***

Les revenus provenant de ces marchés se sont accrus de 38% par rapport à l'an dernier, notamment en raison d'une excellente performance du marché de la télévision comme on peut le constater dans le tableau qui suit :

***Revenus de l'étranger par marché***

	<b>1997-1998</b>	<b>1998-1999</b>	<b>1999-2000</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Télévision	1 312 494	1 001 610	2 019 621
Salles de cinéma	243 017	404 225	59 868
Institutionnel et éducatif	1 079 655	777 703	880 483
Consommateur	167 789	80 890	165 424
<b>Total</b>	<b>2 802 955</b>	<b>2 264 428</b>	<b>3 125 396</b>

Rappelons qu'en 1998-99, la crise économique en Asie et l'instabilité générale des marchés avaient porté un dur coup à la performance financière du marché international, ce qui apparaît maintenant comme chose du passé. Le marché en salles avait toutefois bénéficié de contrats importants reliés aux films IMAX.

*Le marché de la télévision* - Ce fut une année exceptionnelle pour l'ONF dans le marché de la télévision à l'étranger. Effectivement, les recettes provenant de ce marché ont plus que doublé lors du dernier exercice financier. Parmi les facteurs qui ont contribué à l'excellent rendement cette année mentionnons le renouvellement de l'entente avec le *Cartoon Network* de Turner Broadcasting aux États-Unis, d'abord signé en 1997. Le prolongement de cette entente pour 13 demi-heures d'animation de l'ONF, est principalement responsable de l'excédent de plus de \$600,000 sur les prévisions de recettes pour 1999-2000.

Le bureau de New York de l'ONF a également conclu une vente de la production justement acclamée et intitulée *Through a Blue Lens* à HBO-Cinemax ainsi qu'à l'émission 20/20 du réseau ABC, la première vente de l'ONF à un grand réseau américain pour diffusion à une heure de grande écoute. La diffusion par ABC a attiré en moyenne un auditoire d'environ 17 millions d'Américains alors que la diffusion par HBO-Cinemax a rejoint plus d'un million de foyers.

En Europe, la chaîne culturelle ARTE-la Sept a acquis pour une deuxième année consécutive, de plusieurs longs métrages documentaires dont *Les enfants du refus global* et *The Barren's Quest*.

Il est à noter que la fragmentation du marché de la télévision s'est poursuivie durant l'année avec l'arrivée et la multiplication de nouvelles chaînes spécialisées numériques. En 2000-2001, nous prévoyons que cette prolifération des technologies numériques permettra à l'ONF de mettre à profit de nouveaux débouchés tout en maintenant ses canaux de distribution traditionnels.

*Les marchés institutionnel et éducatif* - Cette année, les revenus générés par les marchés institutionnel et éducatif ont connu une augmentation de 11,4% (par rapport à l'année dernière). Suite à la première participation de l'ONF au marché du World Airline Entertainment Association (WAEA) en 1999, le marché des « distractions en vol » ou « Inflight Entertainment » a connu une croissance rapide au cours de cette année financière grâce aux contrats passés non seulement avec Air Canada, mais aussi avec de nombreuses autres lignes aériennes dont Air France, Northwest Airlines, Iberia et Finnair où les productions de l'ONF seront dorénavant présentées à l'écran.

*Le marché consommateur* - D'autre part, les revenus provenant du marché consommateur ont plus que doublé lors de cet exercice financier grâce à deux nouvelles ententes et à de nouveaux débouchés pour les compilations de films d'animation pour enfants en Corée et en Angleterre. De plus, la production intitulée *Spirit of Tibet/ L'esprit du Tibet* a connu un grand succès auprès de la communauté bouddhiste et du public en général dans de nombreux pays à travers le monde et plus particulièrement en France et aux États-Unis où nous avons déjà enregistré la vente de plusieurs milliers de vidéocassettes. Pour sa part, le marché du vidéodisque numérique ou DVD est en plein essor et a continué de croître cette année avec la signature de nouvelles ententes aux États-Unis au Japon et en Europe.

## 2. Accessibilité à l'ensemble du Patrimoine audiovisuel de l'ONF

**Demandes d'information** - Les changements apportés au site Internet de l'ONF, les nouveaux liens établis avec d'autres sites et d'autres portails, ainsi que les améliorations apportées au catalogue multimédia interactif lui-même pour le rendre plus convivial et plus performant ont contribué à l'augmentation continue du nombre d'interrogations auprès de cette banque de donnée audiovisuelle comme on peut l'observer dans le tableau suivant :

### *Interrogations sur le catalogue*

1997-1998	1998-1999	1999-2000
6 612 665	8 036 000	10 698 366

**Utilisation de la collection** - Au cours de l'année, nous avons poursuivi le transfert de nouveaux titres sur vidéodisques (852 titres) qui ont été ajoutés au catalogue de la CinéRobothèque et rendus disponibles auprès de la clientèle. L'effet combiné d'un plus grand nombre de productions disponibles et de l'amélioration de l'accessibilité à l'information sur les films a contribué à une plus grande exploitation de ce riche patrimoine audiovisuel canadien.

### *Titres\* différents vendus ou loués au Canada et à l'étranger en 1999-2000, selon la décennie de production*

1921-1930**	2 titres
1931-1940**	9 titres
1941-1950	207 titres
1951-1960	346 titres
1961-1970	680 titres
1971-1980	968 titres
1981-1990	1 183 titres
1991-2000	1 497 titres
<b>Total</b>	<b>4 892 titres</b>

\* Les versions anglaises et françaises comptent pour des titres différents.

\*\* L'ONF est le dépositaire de certaines collections de films produits par d'autres organismes gouvernementaux avant sa fondation en 1939.

Il y a lieu de souligner ici l'attrait et l'intérêt que représente la collection de l'ONF auprès des publics canadien et étranger puisque 45% des titres vendus ou loués ont été produits il y a plus de 20 ans. Ceci vient donc confirmer le bien-fondé des politiques de conservation des films et d'accessibilité à la collection que nous avons mis de l'avant au cours des années passées.

**UN MILIEU PROPICE À L'INNOVATION  
ET À L'ESSOR DE LA CINÉMATOGRAPHIE CANADIENNE**

Dans le cadre de ses activités de production, de distribution et de conservation de ses films, l'ONF s'efforce de laisser une large place à l'innovation et d'accueillir de nouveaux créateurs qui permettent de toujours renouveler son cinéma. Nous présentons à la suite quelques exemples de projets et de programmes qui attestent à ce moment-ci des initiatives mises en place, des progrès réalisés et lorsqu'il y a lieu des résultats atteints.

**1. Des projets expérimentaux**

• **Des productions interactives :**

- *Norman's brain*, une production web expérimentale qui résultera en un outil de productivité
- *Making History On Line* pousse plus loin la notion d'histoire construite en présentant des moments charnières de l'Histoire canadienne par le biais d'explorations interactives
- *Un site Web sur l'histoire du Canada*, qui deviendra un lieu de savoir encyclopédique comportant des sources écrites, visuelles et sonores. Le projet progresse bien et sera mis en « ordre » au cours de l'année
- *Le Prince et moi*, un site Web interactif destiné aux enfants continue d'attirer une large clientèle qui dépasse nos frontières. L'hebdomadaire français Micro Hebdo l'a classé parmi les meilleurs sites pour enfants sur l'Internet.

• **L'expérimentation d'une nouvelle technologie destinée aux films d'animation**

En animation, nous produisons actuellement *Falling in Love Again* sur le système SANDEE<sup>nd</sup> (banc d'animation stéréoscopique) et nous poursuivons le développement d'autres projets à réaliser sur ce système innovateur mis au point en collaboration avec IMAX Corporation.

• **Le développement d'un premier service canadien de cinéma sur demande via Internet**

Le projet CinéRoute est le fruit de plusieurs années d'efforts au sein de l'ONF et d'un partenariat avec CANARIE et le RISQ. Il s'agit d'un projet évolutif qui permettra ultimement le déploiement d'un service national de cinéma sur demande rejoignant les institutions et les foyers canadiens branchés sur Internet. La phase actuelle permet aux universités canadiennes, à quelques collèges et centres de recherche branchés sur le réseau CANARIE à large bande passante d'avoir accès à une banque de 800 titres de la collection. Il s'agit non pas de téléchargement, mais de diffusion instantanée, en transit, plein écran et pleine cadence et sans aucune perte de synchronisation. Une évaluation de ce projet pilote est en cours.

## 2. Le développement de nouveaux talents et de nouvelles compétences en cinéma

L'ONF intervient de diverses façons auprès des jeunes cinéastes afin de leur donner l'occasion de faire leurs premières armes dans le milieu cinématographique professionnel. En voici quelques exemples:

- Le programme Libres courts aura permis à 7 jeunes cinéastes de réaliser leur premier court métrage documentaire dont la télédiffusion est prévue pour l'automne 2000;
- Le concours "Cinéaste Autochtone" a permis à un 4<sup>e</sup> cinéaste de cette communauté culturelle de produire un documentaire *Mon village au Nunavik* qui a récolté le Prix Opera Prima au 6<sup>e</sup> Festival de cinéma et vidéo des peuples autochtones, à Quetzaltenango (Guatemala);
- Le programme Reel Diversity, un programme compétitif destiné aux cinéastes faisant partie des minorités visibles, aura permis à 6 cinéastes d'entreprendre la production de films d'une demi-heure avec un budget ne dépassant pas 100 000 \$. En raison du succès que connaît ce programme en Ontario, il sera étendu à d'autres centres régionaux de production.
- Les programmes d'aide aux cinéastes indépendants par lesquels l'ONF assume certains coûts d'équipements, de services et offre des services conseils professionnels aux cinéastes de la relève qui en manifestent le besoin, a de nouveau permis à l'ONF d'apporter son soutien à 237 projets à travers le Canada.

### *Nombre de projets soutenus*

	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Aide au cinéma indépendant	66	76	68
Filmmaker Assistance Program	187	164	169
<b>Total</b>	<b>253</b>	<b>240</b>	<b>237</b>

Bien que le nombre de projets diminue très légèrement, les ressources que l'ONF alloue à ce programme se sont maintenues au même niveau au cours de ces trois années.

## RENDEMENT INTERNE

### 1. Optimisation des ressources dédiées à la production

L'ONF s'est donné comme objectif de s'assurer que la plus grande part possible des ressources financières qu'il alloue à la production de films se retrouve à l'écran. À cette fin, il déploie beaucoup d'efforts pour maintenir ses coûts administratifs de production au plus bas niveau possible.

#### *Ressources de production*

(en millions de dollars)

	Réal 1997-1998		Réal 1998-1999		Réal 1999-2000	
Production (coûts directs)	37,7	(62 %)	38,7	(68 %)	40,0	(67 %)
Administration de la production	2,0		1,6		1,6	
Coût net du programme de l'ONF	60,7	(100 %)	56,7	(100 %)	59,3	(100 %)

On constate que les coûts administratifs de production se sont maintenus au même niveau, même si les coûts directs de production se sont élevés de 1,3 million.

### 2. Modernisation des systèmes de production de distribution et d'information

**Production** – La transition vers la captation électronique des images et du son s'est poursuivie. En effet, 71 % des films complétés ont été tournés sur support vidéo par rapport à 62% l'an passé.

**Distribution** – Le projet pilote CinéRoute 2 qui donne accès sur demande aux universités, collèges et centres de recherche à une collection de 800 films de l'ONF via Internet a été lancé en décembre dernier. Plusieurs opérations ont été nécessaires afin d'assurer un service efficace : relier notre serveur au réseau CA\*net 3, procéder aux tests du système avec l'équipe de CANARIE et du RISQ, numériser les titres de la collection spéciale, compléter les interfaces, installer un serveur « streaming video » et développer un système informatique de gestion des accès au site.

**Information** – Dans le cadre du projet d'intégration des banques de données au sein d'une même architecture informatique, nous avons développé un module informatisé qui recueille les données de base d'une nouvelle production et qui sert à l'intégration de toutes les données concomitantes à cette même production.

### **3. Conformité à la Loi sur l'équité en matière d'emploi**

Une vérification de conformité à la Loi sur l'équité en matière d'emploi menée par la Commission canadienne des droits de la personne au cours de la dernière année a démontré que « *l'ONF avait pleinement rempli tous ses engagements et qu'il est en pleine conformité avec chacune des exigences de la Loi sur l'équité en matière d'emploi* ».

### **4. Amélioration du service au public**

Le site Web de l'ONF a profité de mises à jour majeures au cours de la dernière année. En collaboration avec les Programmes anglais en français, le service à la clientèle et l'informatique, une composante de commerce électronique a été mise sur pied.

Pour donner à cette boutique en ligne toute la visibilité souhaitée, ainsi que pour régler des problèmes de croissance, le site a subi une réorganisation majeure, caractérisée par une nouvelle allure graphique et un nouveau mode de navigation. L'habillage adopté s'accorde au goût du jour et reprend les éléments de design qui ressortent désormais comme des standards sur le Web. Le nouveau mode de navigation se démarque par sa souplesse, tant pour la mise à jour que pour les usagers.

## **CONTRIBUTION AUX PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES**

### **1. Appartenance et identité canadiennes**

C'est depuis plus de 60 ans que l'ONF a comme mandat de faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et Canadiennes en produisant des films sur divers aspects de leurs réalités et en distribuant ces films auprès du grand public et des auditoires spécialisés.

Cette année l'ONF a produit 120 films qu'il s'est efforcé d'acheminer auprès des Canadiens et des Canadiennes en plus de rendre accessible l'ensemble de sa collection de plus de 9 000 films, un patrimoine audiovisuel unique.

### **2. Les enfants et les jeunes**

Chacun des deux programmes de production, l'un en langue française et l'autre en langue anglaise, a mis sur pied un programme qui s'adresse exclusivement aux enfants et aux jeunes. Des documentaires, des films d'animation, des productions interactives en ligne ou sur Cédérom, sont produits chaque année et distribués à ces publics en utilisant les moyens les plus appropriés pour les rejoindre et les intéresser.

L'ONF intervient également auprès des jeunes en mettant en place des programmes de premières œuvres, d'initiation au cinéma, de formation et de soutien des nouveaux cinéastes afin de leur permettre d'exprimer des réalités qui leur sont propres, d'apprendre un métier passionnant et de s'insérer dans le marché du travail.

### **3. Renforcer les relations avec les peuples autochtones du Canada**

Diverses mesures sont en place depuis plusieurs années au sein de l'ONF dans les domaines de la production, de la diffusion et de la formation cinématographiques et dont les objectifs sont de permettre à des créateurs et à des cinéastes autochtones de s'exprimer et de mieux faire connaître et comprendre leurs réalités. Par exemple :

- Plusieurs films ont été produits par des cinéastes autochtones et sont toujours accessibles au sein de notre collection.
- Un programme de production spécifiquement conçu pour le cinéma autochtone entre dans son deuxième cycle triennal.
- Un concours permettant de recruter des cinéastes autochtones aux fins d'apprendre le métier de cinéaste, de produire des films et par la suite de s'insérer dans le marché du travail.
- La fourniture de nombreux films pour diffusion sur le nouveau « Aboriginal People Television Network »
- La conclusion d'une entente de partenariat avec ce réseau pour la coproduction de films à petit budget par des cinéastes autochtones débutants.

## **Partie III**

## **Partie III : Groupement des rapports**

### **Modernisation de la fonction de contrôleur**

Comme tous les ministères et organismes du gouvernement, l'ONF introduit graduellement les notions de la modernisation de la fonction de contrôleur. Le secteur de la vérification interne s'occupe dès maintenant d'identifier les secteurs de nos activités en fonction de leur degré de risques et émet des recommandations de gestion découlant de ce critère. Nous travaillons également à la synchronisation de toutes nos bases de données afin de se doter de rapports de

### **Paiements de transferts**

L'ONF verse un peu plus de 300 000\$ par année en paiements de transferts répartis comme suit : 12 000\$ en subventions pour encourager des artistes primés lors d'événements cinématographiques d'importance qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international. Le reste est versé en contributions pour aider des organismes sans but lucratif oeuvrant dans le milieu cinématographique et pour participer à la promotion de la cinématographie canadienne. Dans tous les cas, il s'agit de versements de faible valeur faits à plusieurs bénéficiaires différents.

L'ONF est un employeur distinct et de ce fait, peut appliquer sa propre politique sur les voyages. En réalité, l'ONF suit de très près la politique du Conseil du Trésor et les impacts qui peuvent résulter des écarts sont quasi nuls. Il est à remarquer qu'à l'ONF, la même politique sur les voyages s'applique à toutes les catégories du personnel, incluant les personnes nommées par le Gouverneur en conseil et les hauts fonctionnaires.

### **Gestion du matériel**

Depuis plusieurs années déjà, l'ONF maintient des registres de ses inventaires de biens meubles et des biens destinés à la vente (produits audio-visuels). Des décomptes physiques et des ré-évaluations se font à intervalles réguliers de sorte que nos états financiers reflètent constamment la

## **Partie IV**

## Partie IV : Rendement financier

### A. Aperçu du rendement financier

L'ONF répartit ses budgets entre ses objectifs mentionnés précédemment de la façon suivante :

Production d'oeuvres audiovisuelles	66%
Distribution des oeuvres audiovisuelles	23%
Milieu propice à l'innovation et à l'essor de la cinématographie canadienne	11%

Les tableaux 1 et 2 présentent les crédits accordés à l'ONF pour l'année 1999-2000 en comparaison avec les dépenses réelles. L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles s'explique par la prudence que nous avons exercée dans l'engagement des fonds à cause des problèmes éventuels et des incertitudes reliés aux activités des services techniques et à l'important projet de réaménagement du bureau central de Montréal; nous avons préféré conserver une réserve qui n'a finalement pas été nécessaire; nous nous retrouvons donc avec des sommes à reporter à 2000-2001.

Le tableau 3 montre l'évolution des dépenses de l'ONF au cours des dernières années. Les sommes représentent la totalité des dépenses financées à la fois par le crédit parlementaire et par les revenus générés par nos activités. Les écarts proviennent de fluctuations dans les revenus et des ajouts au crédit pour la charge de travail et les ajustements aux conventions collectives.

Le Tableau 4 montre les recettes disponibles. La dernière année nous a permis de redresser la situation qui avait été difficile en 1998-1999 à cause de la crise asiatique et de l'incertitude des marchés en général.

Une petite partie de nos ressources est consacrée à des paiements de transfert faits au titre de subventions et contributions. La ventilation figure au tableau 5.

Le tableau 6 montre comment se répartit l'utilisation de notre fonds renouvelable, qui sert à financer le fonds de roulement des activités commerciales et la valeur nette des immobilisations.

### Tableaux financiers récapitulatifs :

Tableau 1	Sommaire des crédits approuvés
Tableau 2	Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Tableau 3	Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Tableau 4	Recettes disponibles
Tableau 5	Paiements de transfert
Tableau 6	Sommaires financiers du fonds renouvelable

## B. Tableaux financiers récapitulatifs

**Tableau financier 1 - Sommaire des crédits approuvés**

<b>Besoins financiers par autorisation (millions de dollars)</b>			
<b>Crédit / Programme</b>	<b>1999-2000</b>		
	<b>Dépenses nettes prévues</b>	<b>Autorisations totales nettes</b>	<b>Dépenses réelles nettes</b>
90	Fonds renouvelable de l'Office national du film		
	- Déficit de fonctionnement	59,2	59,4
(L)	Fonds renouvelable de l'Office national du film	0,4	0,6
<b>Total pour l'Agence</b>		<b>59,6</b>	<b>60,0</b>
Note :	Les données financières sommaires comprennent trois chiffres, lesquels visent à illustrer ce qui suit :		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ce qu'était le plan au début de l'exercice (dépenses prévues)</li> <li>• les dépenses supplémentaires que le Parlement a jugé bon d'accorder aux ministères en fonction des priorités changeantes et des activités imprévues (Autorisations totales) : comprend le report de fonds de l'année précédente et les augmentations reliées aux conventions collectives</li> <li>• ce qui a été vraiment dépensé (Dépenses réelles 1999-2000)</li> </ul>		

Il est à remarquer que le déficit de fonctionnement montré dans le fonds renouvelable de l'ONF est entièrement financé par un crédit parlementaire annuel (crédit 90 pour l'année 1999-2000), ce qui représente une situation assez unique dans les autorisations du budget des dépenses. Seuls le fonds de roulement relié aux opérations commerciales de l'ONF et la variation dans la valeur nette des immobilisations sont financés par le biais d'un crédit législatif. (voir également le tableau 14).

## Tableau financier 2 – Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles (en millions de dollars)			
Opérations de l'ONF	1999-2000		
	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
ETP	483	483	511
Fonctionnement *	68,2	71,6	68,2
Capital	--	--	--
Subventions et contributions votées	0,3	0,3	0,3
<b>Total des dépenses brutes</b>	<b>68,5</b>	<b>71,3</b>	<b>68,5</b>
Moins :			
Recettes disponibles	(8,9)	(8,9)	(8,5)
<b>Total des dépenses nettes</b>	<b>59,6</b>	<b>62,4</b>	<b>60,0</b>
Autres recettes et dépenses			
Recettes non disponibles	--	--	--
Coût des services offerts par d'autres ministères **	--	--	--
<b>Coût net du programme</b>	<b>59,6</b>	<b>62,4</b>	<b>60,0</b>
<p>* Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés et les indemnités de départ</p> <p>** Coût des services offerts par d'autres ministères – 11 926 \$</p>			

### Tableau financier 3 – Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles (en millions de dollars)					
	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	1999-2000		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Opérations de l'Office national du film	69,3	64,0	68,5	71,3	68,5
<b>Total</b>	<b>69,3</b>	<b>64,0</b>	<b>68,5</b>	<b>71,3</b>	<b>68,5</b>

Ce tableau indique l'évolution des dépenses de l'Office national du Film au cours des dernières années. Les montants représentent la totalité des dépenses financées à la fois par le crédit parlementaire et par les revenus générés par nos activités. Les variations proviennent des fluctuations dans les revenus et des ajustements au crédit parlementaire pour la charge de travail et les conventions collectives.

Pour 1999-2000, nous présentons les dépenses prévues au budget principal des dépenses du début de l'exercice. Les autorisations totales représentent les sommes additionnelles reçues pour les ajustements aux conventions collectives et pour le report de fonds de l'année précédente. Les dépenses réelles représentent l'utilisation véritable des fonds.

Il est à remarquer que l'Office national du Film n'a qu'un seul secteur d'activité.

### Tableau financier 4 – Recettes disponibles

Recettes disponibles (en millions de dollars)					
Recettes disponibles	Recettes réelles 1997-1998	Recettes réelles 1998-1999	1999-2000		
			Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Opérations de l'Office national du film	8,6	7,3	8,9	8,9	8,5
Total des recettes disponibles	8,6	7,3	8,9	8,9	8,5

## Tableau financier 5 – Paiements de transfert

Paiements de transfert (en millions de dollars)					
	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	1999-2000		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>SUBVENTIONS</b>	0,008	0,006	0,012	0,012	0,007
<b>CONTRIBUTIONS</b>	0,282	0,323	0,307	0,318	0,323
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>0,290</b>	<b>0,329</b>	<b>0,319</b>	<b>0,330</b>	<b>0,330</b>

## Tableau financier 6 – Sommaires financiers du fonds renouvelable

Sommaire financier concernant le fonds renouvelable (en millions de dollars)					
Fonds renouvelable de l'Office national du film					
	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	1999-2000		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Recettes (crédit parlementaire)	60,7	56,7	59,6	62,4	59,8
Dépenses nettes	(60,7)	(56,7)	(59,6)	(62,4)	(59,8)
Profit ou (perte)	0	0	0	0	0
Ajouter les éléments n'exigeant pas l'utilisation des fonds :					
Dépréciation/amortissement	(4,6)	(3,9)	(2,0)	(2,0)	(2,9)
Modification du capital de fonctionnement	(0,2)	0,0	0,4	0,4	0,6
Activités d'investissement :					
Acquisition de biens amortissables	1,3	1,4	2,0	2,0	1,9
<b>Excédent de trésorerie (besoin)</b>	<b>(3,5)</b>	<b>(2,5)</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>(0,4)</b>
<b>Pouvoir : excédent cumulatif (prélèvement)</b>	<b>13,7</b>	<b>11,2</b>	<b>16,7</b>	<b>16,7</b>	<b>10,8</b>
<b>Note :</b> Le fonds renouvelable de l'Office national du film est autorisé par la <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> pour les opérations commerciales reliées à la production et à l'exploitation de la collection des produits audiovisuels de l'ONF.					

## **Partie V**

## Partie V : Aperçu de l'Office national du film

### A. Mandat

En vertu de l'article 9 de la *Loi sur le cinéma*, l'ONF « est établi pour entreprendre en premier lieu, et favoriser la production et la distribution de films dans l'intérêt national, et notamment :

- *Produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations et promouvoir la production et la distribution de tels films;*
- *Faire des recherches sur les activités filmiques et en mettre les résultats à la disposition des personnes faisant de la production de films;*
- *Conseiller le gouverneur en conseil en matière d'activités filmiques;*
- *Remplir, en matière d'activités filmiques, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui assigner.<sup>1</sup> »*

#### **Énoncé de mission**

Dans un monde de communications en perpétuelle évolution, et au sein duquel le Canada doit faire valoir sa spécificité, l'ONF contribue à ce que des voix canadiennes se fassent entendre et à ce que des visions canadiennes s'expriment, ici et ailleurs. Dans ce contexte, l'ONF a adopté l'énoncé de mission ci-après comme interprétation opérationnelle de son mandat :

*L'ONF produit et distribue des œuvres audiovisuelles qui suscitent la discussion sur des sujets importants pour le public canadien et étranger et se font reconnaître par leur excellence, leur pertinence et leur caractère innovateur, et explore le potentiel créatif des médias audiovisuels.*

---

<sup>1</sup> S.R.C.1985, ch. N-8, art. 9. L'article dit également que l'ONF « représente le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale liée à des films cinématographiques réalisés pour le gouvernement ou l'un de ses départements. » Ces pouvoirs ont été transférés au ministre des Approvisionnements et Services par décret en conseil C.P. 1984-6/2565.

## **B. Cadre de fonctionnement**

### **Description du programme de l'Office national du film**

L'ONF est une agence culturelle qui relève du ministre du Patrimoine canadien et qui est gérée par un conseil d'administration nommé par le gouverneur général en conseil et présidé par le commissaire à la cinématographie canadienne.

L'ONF est un organisme intégré de production et de distribution de films et autres produits multimédias : les films y sont développés, scénarisés, tournés, traités, publicisés, mis en marché, vendus et distribués. Son centre principal de production et de distribution est à Montréal mais il possède aussi des bureaux à Ottawa, Halifax, Moncton, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Il compte également des bureaux à Paris, Londres et New York pour la mise en marché internationale de ses productions. Pour rendre son programme d'activités, il compte sur son propre personnel, mais il a également recours à des pigistes et s'associe au besoin à des partenaires des secteurs public et privé de la production et de la distribution.

Bien qu'il soit autonome et que, par tradition, il œuvre à distance du gouvernement, cet organisme cinématographique public contribue à plusieurs égards aux objectifs de la politique culturelle canadienne en offrant des films socialement et culturellement pertinents, en fournissant du matériel audiovisuel canadien aux milieux éducatifs, en appuyant directement diverses initiatives du gouvernement canadien ici et sur la scène internationale, en conservant et en facilitant l'accès à un riche patrimoine audiovisuel canadien, en soutenant le cinéma de la relève, en favorisant le développement du cinéma régional et celui des groupes de la diversité, en établissant des alliances stratégiques avec les secteurs privé et public, en favorisant la promotion de la culture canadienne à l'étranger et en encourageant la recherche et l'expérimentation dans les technologies des communications.

### **Description des secteurs de service**

L'ONF comprend un seul programme, un seul secteur d'activité et un seul mandat qui est de « faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations ». À cette fin, il compte sur les ressources et les activités de trois secteurs de services, soit la production d'œuvres audiovisuelles, la distribution de ces œuvres auprès des publics canadien et étranger et l'administration de ses affaires.

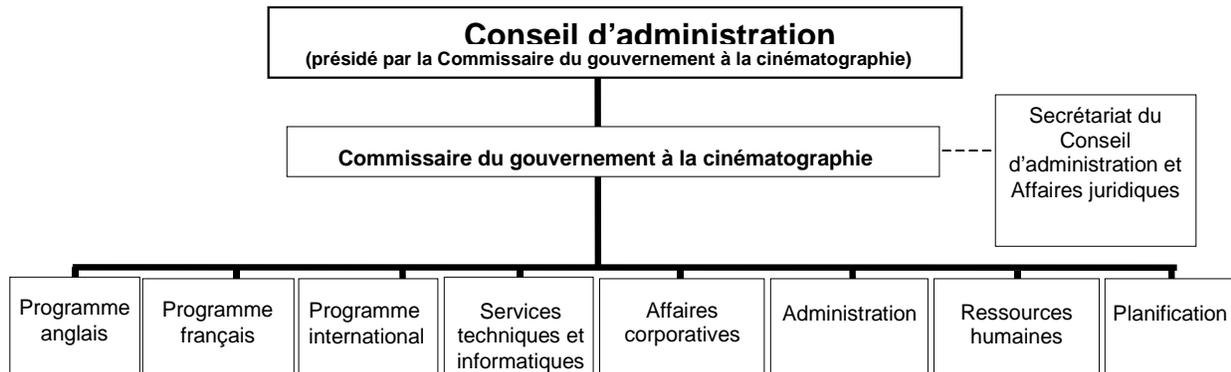
*Comme producteur public*, l'ONF s'assure que l'interprétation des réalités et de l'imaginaire canadiens repose sur un cinéma qui offre un haut niveau de qualité cinématographique, qui permette l'innovation et l'avancement artistiques et technologiques et qui porte tout autant sur de grands enjeux de société que sur des faits de la vie quotidienne.

*Comme distributeur public*, l'ONF s'assure que les films qu'il produit rejoignent le grand public et des auditoires spécialisés en ayant recours aux circuits de diffusion et aux systèmes de distribution les plus appropriés à sa mission et en faisant en sorte que sa collection audiovisuelle patrimoniale soit préservée et accessible par l'entremise de systèmes performants.

*Comme organisme public*, l'ONF s'assure d'une saine gouvernance de ses activités et de ses ressources en aménageant des conditions propices à la créativité, à la productivité et à la responsabilité de son personnel.

## C. ORGANIGRAMME

L'organigramme suivant illustre la structure organisationnelle et hiérarchique sur laquelle compte l'ONF pour assurer au jour le jour que ses secteurs de services donnent un rendement optimal, tant au plan de l'efficience qu'à celui de l'efficacité.



### Centres de responsabilité

Sous la direction du ou de la Commissaire, le programme est divisé en neuf (9) principaux centres de responsabilités :

**Le Programme anglais**, qui gère les activités de production en langue anglaise et de marketing de ses produits à l'échelle canadienne;

**Le Programme français**, qui gère les activités de production en langue française et de marketing de ses produits à l'échelle canadienne;

**Le Programme international**, qui est responsable des activités de mise en marché et de vente à l'étranger et qui gère la participation de l'ONF à des festivals canadiens et étrangers;

**Les Services techniques et informatiques**, qui comprennent les services techniques ainsi que le développement et le soutien informatiques;

**Les Affaires corporatives**, qui englobent les communications, les affaires gouvernementales, la gestion de la collection et de l'information, les plans d'archives et divers services de soutien à la distribution;

**L'Administration**, qui regroupe les services financiers, les aménagements, les ressources matérielles et le service à la clientèle;

**Les Ressources humaines**, qui regroupent la gestion du personnel, la formation et le programme d'équité;

**La Planification**, qui regroupe la planification, l'évaluation et la vérification interne.

**Le Secrétariat du Conseil d'administration et les Affaires juridiques**, qui incluent également l'accès à l'information.

## **Partie VI**

## **Partie VI : Autres renseignements**

### **A. Personnes auprès desquelles obtenir des renseignements supplémentaires et sites Web**

- Maryse Charbonneau, directrice de l'Administration
- Claude Parent, directeur de la Planification et des Examens

*(Les personnes intéressées à obtenir des renseignements supplémentaires auprès des responsables des secteurs de services peuvent aussi consulter le site Internet (<http://www.onf.ca>) pour obtenir leurs coordonnées)*

### **B. Lois appliquées et règlements connexes**

- *Loi sur le Cinéma*, S.R.C. 1985, ch. N-8 (la dernière modification est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 1995)